

## OPERATION SOS DES SDF A SIDI-BEL-ABBES

# Placement définitif des personnes errantes

La DAS de Sidi-Bel-Abbès qui ne se démarque pas de sa mission d'assistance aux personnes en détresse a initié une opération appelée «SOS des SDF» pour venir en aide aux personnes errantes à travers la ville. Cette opération a débuté le 1er décembre dernier et s'achèvera le 31 mars prochain soit pendant toute la saison hivernale et même plus tard.

La DAS, la Protection civile, la Sûreté, le CRA, le mouvement associatif à caractère social et humanitaire et les conseillers juridiques sont les principaux acteurs de cette opération.

De nouvelles instructions émanant du ministère de la Solidarité vont donner une autre dimension à cette opération 2005 et faciliter la mission de la commission installée dernièrement, contrairement à l'année précédente où les nombreux SDF n'ont été pris en charge que temporairement dans les centres d'accueil (hormis pour 2 malades mentaux et 5 autres SDF placés dans le foyer pour personnes âgées). Cette fois-ci,



les brigades sillonnent la ville de jour comme de nuit à la recherche de personnes errantes. Après leur recensement, les assistantes sociales et conseillers juridiques diligents une enquête pour cerner leur situation et établir une fiche de renseignements qui dicte soit la réintégration obligatoire dans le milieu familial, soit le placement définitif dans un asile psychiatrique pour les malades mentaux, dans un asile d'accueil ou dans un foyer pour personnes âgées ou handicapées. Cependant, pour les malades mentaux, l'opération va s'avérer difficile vu que Sidi-Bel-Abbès, la deuxième ville de l'Ouest n'a pas encore d'asile psychiatrique, à moins que les services concernés

ne s'adressent à d'autres wilayas. Autrement, les malades mentaux iront grossir les rangs de ceux (et ils sont bien nombreux) qui cohabitent avec les personnes âgées placées dans l'hospice qui n'ont pas besoin de secourus émotionnelles vu leur âge et leur précarité.

A. M.

## SAIDA / COMMERCE

## L'heure des bilans

Les agents de la Direction du commerce ont effectué 6 691 interventions durant l'année 2004 à travers tout le territoire de la wilaya de Saïda, avons-nous appris de sources concordantes.

En effet, les agents de contrôle ont dressé 1.160 procès-verbaux qui se sont soldés par 346 fermetures administratives de commerce. Ainsi, la valeur des biens vendus sans facture est estimée à 75.676.198 DA et 1.035 P-V et font l'objet de poursuites judiciaires. Quant au contrôle de la qualité, les agents de la Direction du commerce ont effectué 9.015 interventions qui se sont également soldées par l'établissement de 715 P-V. Soulignons que 20 % des infractions sont en relation avec la non-conformité des produits, 15 % concernent des produits impropres à la consommation, 25 % pour défaut d'hygiène, 7 % pour absence d'étiquetage, 4 % pour opposition au contrôle, 1 % pour défaut de garantie et le reste concerne diverses contraventions. Ceci dit, de l'avis de nombre d'observateurs, le bilan de la Direction du commerce est à relativiser à cause de l'anarchie du marché informel qui ne cesse de prendre de l'ampleur, au point où ces mêmes observateurs ont estimé qu'il faut plutôt parler de famine et de douce oisiveté des agents de contrôle, qui eux, selon des commerçants, passeraient leur temps à siroter le café dans des cafés à longueur de journée pour traquer plus tard les commerçants illicites : "Nous ne cessons de condamner le souk des femmes (souk n'ssa) qui constitue une véritable concurrence déloyale, alors que nous subissons les pires difficultés par rapport aux commerçants de Ghardaïa", estime le commerçant L. D. Cela dit, des brigades mixtes D. C. santé, D. C. inspection vétérinaire n'existent uniquement que sur le papier.

Contacté, le directeur du commerce nous a fait voir des vertes et des pas mûres quand nous voulions l'interroger sur l'imbricatio de l'aménagement du souk "La Marine" qui a été totalement ravagé par les feux l'an dernier. Rappelons que le département du commerce vit un malaise profond d'où les grèves des employés.

Abdelkader Ouedjedi

## AIN-TEMOUCHENT

## Z.E.T DE BOUZEDJAR

## Un investissement prometteur

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable du tourisme prônée par l'ANDT, et en vue d'exploiter toutes les ressources touristiques que recèle la wilaya d'Aïn-Témouchent, une étude d'aménagement et de viabilisation de la zone d'expansion touristique (ZET), de Bouzedjar a été présentée récemment par le bureau d'étude espagnol Arq-Maq, étude qui a reçu l'aval de toutes les directions concernées par ce projet implanté sur une superficie de 400 hectares. Le bureau d'étude espagnol a choisi un site de 120 hectares sur lequel il compte réaliser des infrastructures d'hébergement telles que les hôtels, villas et bungalows pour une capacité d'accueil de 6575 lits.

D'autres investissements sont envisagés dans la ZET et qui touchent la restauration, les aires de jeux, les parkings, un centre commercial, un bloc administratif et une station de traitement des

eaux. Cet ensemble d'édifices créera quelque 4133 postes d'emploi permanents et permettra de relancer le tourisme dans le littoral témouchentois long de ses 80 kilomètres de côtes.



Le représentant de l'ANDT (L'Agence nationale de développement touristique) qui chapeaute le projet n'a pas caché sa satisfaction de voir cette Z.E.T. devenir un pôle touristique important dans la région de l'Ouest dans la mesure où il donnera un essor économique et touristique à la localité de Bouzedjar, surtout après la réalisation de la route de La Corniche reliant Madagh (Oran) à Bouzedjar (Aïn-Témouchent).

La réalisation de cette zone d'expansion touristique incitera certainement la réactivation de 5 autres (Z.E.T) réparties à travers la wilaya de Aïn-Témouchent afin de réhabiliter le secteur touristique dans une wilaya qui aspire à devenir un pôle touristique de dimension nationale et même internationale.

## TERGA

## Retrait de confiance au maire

Dans une lettre adressée au wali de Aïn-Témouchent et au chef de daïra d'El Maleh, cinq élus sur les sept que compte la commune de Terga (16 km du chef-lieu de wilaya) ont retiré leur confiance cette semaine, au cours d'une assemblée, au président d'APC, le dénommé MSA du parti de AHD 54. Les contestataires retiennent dans leur lettre de défiance les griefs suivants : mauvaise gestion administrative et financière de l'APC, abus d'autorité de pouvoir, mauvaise gestion du budget 2003-2004 de l'APC, signatures de délibérations communales à l'insu des élus, délibérations relatives au marché couvert,

lotissements destinés aux logements LSP, l'attribution de la station de transport rural, recrutement du personnel de la commune, et achats effectués par l'APC sans passer par les audiences des différents élus. D'ailleurs pour ce dernier point, un P-V a été adressé à la Gendarmerie nationale en vue d'effectuer une enquête. Il est utile de noter que les cinq contestataires sont issus des formations politiques suivantes : 2 élus de AHD 54, 1 de HMS, 1 du FLN et 1 du M.J.D. Cette situation de blocage de la commune de Terga ne fait que ralentir les projets dans l'APC la plus riche de la wilaya d'Aïn-Témouchent avec des recettes annuelles de 17 milliards de centimes qui proviennent de la sablière.

## EL-AMRIA

## Réouverture de l'aéroclub

Bonne nouvelle pour les amateurs de l'aviation civile dans la wilaya de Aïn-Témouchent avec la réouverture de l'aéroclub d'El-Amria. Cette semaine, après qu'un petit avion de marque Zilling eut atterri pour la première fois depuis 1972, sur sa nouvelle piste. L'inauguration de cette infrastructure a été faite en présence des directeurs de transport et de l'agriculture, du chef de la daïra et le président de l'APC d'El Amria et une foule nombreuse de curieux venus voir de leurs propres yeux l'atterrissage d'un avion sur cet aéroclub, construit par les Français en 1934 et utilisé jusqu'en 1948 puis abandonné durant cinq longues années. En 1953, il fut de nouveau réhabilité et utilisé pour l'apprentissage de l'aviation.

Après l'indépendance, l'aéroclub servira à quelques activités liées aux entraînements et à l'apprentissage de l'aviation par le biais de petits avions jusqu'en 1972 où il a été de nouveau abandonné. L'apparition des criquets pèlerins dans la wilaya de Aïn-Témouchent, l'été dernier, a poussé les responsables locaux à l'utiliser pour la lutte antiacridienne, et c'est ainsi qu'on procéda à sa réhabilitation par des travaux de nettoyage, de balisage de la piste de vol qui est de 1500 mètres.

Le coût global de sa réfection est de 3 milliards de centimes. Il est utile de rappeler que sa superficie est de 128 hectares. La réouverture de cet aéroclub permet de faire renaître une activité délaissée depuis 33 ans dans la région, et également de lutter contre les criquets pèlerins au cas où ils apparaissent dans des zones dont l'accès est difficile.

S. Belkallouche